Action de sensibilisation des établissements médico-sociaux dans le Val-de-Marne




L’exercice Inondation départemental, organisé en novembre 2014, a révélé que les Etablissements Médico-Sociaux étaient insuffisamment préparés à la survenue d’une crue majeure dans le Val-de-Marne. Aussi, il est apparu nécessaire de mener une action de mobilisation des responsables des Etablissements Médico-Sociaux val-de-marnais autour de ce risque. Il a ainsi été proposé à ces établissements de participer, tout au long de l’année 2016, à plusieurs réunions d’information mais également à un exercice de mise en situation.

Thèmes d'action

- Sensibilisation / information préventive

Risques

- Risques météorologiques

Régions

- Ile-de-France

Organisme

Conseil départemental du Val-de-Marne

Compétence : handicap, personnes âgées et dépendance, gestion des allocations individuelles de solidarité (APA, PCH)

- Hôtel du Département 21 avenue du Général-de-Gaulle 94054 Créteil Cedex
- 39 94

Agence Régionale de Santé Val-de-Marne

Compétence : handicap et personnes âgées, accès aux soins, aide à l’investissement, planification et contractualisation (CPOM, PRIAC, SROMS, orientation budgétaire)

- 25, Chemin des Bassins CS 80030 94010 CRETEIL Cedex
- 01 49 81 86 04

Référent du projet

TELLIER Melinda

Poste : Chargée de mission « Réduction de la vulnérabilité aux risques d'Inondation »

- melinda.tellier@valdemarne.fr

LABBE Florence

Poste : Ingénieur Planification et Gestion de crises Responsable du Contrôle sanitaire aux Frontières Aéroport de Paris-Orly

- florence.labbe@ars.sante.fr

Auteur de la fiche

TELLIER Melinda

LABBE Florence

Partenaires et moyens

Technique(s) :

› Conseil départemental du Val-de-Marne au titre de ses compétences en matière de handicap (hébergement, aides financières aux personnes handicapées), des personnes âgées et de la dépendance (création et gestion des maisons de retraite, aides), gestion des allocations individuelles de solidarité (APA, PCH).
› Agence Régionale de Santé Ile-de-France (Délégation territoriale du Val-de-Marne)
› Préfecture du Val-de-Marne
› Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE),
› Centre d'Action Social de la Ville de Paris, ENEDIS

Humain(s) :

› 1 Référent au sein de la Délégation départementale du Val-de-Marne de l'ARS
› 1 Référent au sein du Conseil départemental du Val-de-Marne
› 1 Référent au sein de la Préfecture du Val-de-Marne

Financier(s) :

Action portée en régie par ces trois partenaires (Pas de subvention, ni de budget dédié à cette action)

En bref

objectif(s) :

› Sensibiliser les responsables d'établissements médico-sociaux au risque d'inondations dans le Val-de-Marne
› Accompagner les EMS dans l'élaboration du volet « Inondation » de leur Plan bleu (plan d'organisation permettant la mise en œuvre rapide et cohérente des moyens indispensables permettant de faire face efficacement à une crise quelle qu'en soit sa nature).

Cible(s) :

Les Etablissements de Santé étant globalement mieux préparés, l'action a été circonscrite aux Etablissements Médico-Sociaux (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), Etablissements pour Personnes Âgées – Foyers Logements, Maisons d'accueil spécialisées (MAS), Foyer d'accueil médicalisé (FAM), Foyers de vie (sans activité professionnelle), Foyers d'hébergement pour travailleurs handicapés, etc.).

Echéancier(s) :

Action menée en 2016

Description de l'action

L'exercice Inondation départemental, organisé en novembre 2014, a révélé que les Etablissements de Santé (ES) et en particulier les Etablissements Médico-Sociaux (EMS) étaient insuffisamment préparés à la survenue d'une crue majeure. Aussi, il est apparu nécessaire pour les acteurs associés à cette action (Préfecture, ARS, CD94, etc.) de mener une action de mobilisation des responsables de ces établissements.

Cette initiative départementale faisait écho aux orientations proposées par le Secrétariat Général de la Zone de Défense et de Sécurité de Paris, évoquées notamment lors de la rencontre organisée par le SGZDS le 26 février 2015.

Les porteurs de l'action ont profité de l'organisation de l'Exercice EU SEQUANA 2016 pour procéder à cette action de sensibilisation. Des rencontres ont été organisées en amont de l'exercice, mais également en suivi, les établissements médico-sociaux étant invités à participer à cet exercice régional de grande envergure.

Description de la méthodologie

Octobre 2015 : Organisation d'une réunion de sensibilisation des responsables d'EMS avec :

- Une présentation du risque d'inondation dans le Val-de-Marne et de ses impacts potentiels sur le département, mais également sur l'activité des établissements,
- Une présentation des compétences des différents acteurs (Préfecture, Conseil départemental, ARS)
- Une présentation des outils utiles à la gestion de crise, et notamment du Plan bleu
- Une proposition de participation à l'exercice EU SEQUANA 2016.

Mars 2016 : Participation des établissements médico-sociaux à l'exercice EU SEQUANA 2016 (mises en situation sur la base de cartographies, analyse des impacts, mesures de gestion et travail sur la résilience).

Mai-Juin 2016 : Episode d'inondations dans le Val-de-Marne, une occasion de mettre en pratique les procédures travaillées tout au long de cette démarche.

Octobre 2016 : Organisation d'une nouvelle rencontre qui a permis d'aborder :

- Le Retour d'expérience (RETEX) (post-Exercice SEQUANA et post-Inondations).
- Le travail de finalisation des Plans bleus initié par les responsables des EMS.

Recommandations

Le temps fort qu'a représenté **l'exercice EU SEQUANA 2016** mais également la survenue d'un épisode de crue en mai-juin 2016, ont permis de **ponctuer le travail initié par les responsables d'Etablissements médico-sociaux** dans le
cadre de l'élaboration du volet Inondation de leur Plan bleu.

Il est apparu intéressant de se saisir de l'opportunité que représentait l'exercice EU SEQUANA 2016 pour **organiser sur une année plusieurs rencontres** avec les responsables de ces établissements.

Cette action a également permis de rapprocher les différents partenaires (Préfecture, Conseil départemental du Val-de-Marne, ARS) dans un contexte de gestion de crise de type « Inondation ». Les procédures mises en œuvre dans le cadre de ce travail ont depuis, de nouveau, été éprouvées lors de la Crue de Janvier-Février 2018.

Bibliographie

Trame de Plan bleu

Cibles

- Etablissements public

Site WEB

- Site du Conseil Départemental du Val-de-Marne
- Site de l'ARS